

Sénégal : situation de la communauté LGBTQI+

Berne, le 11 décembre 2024

Mentions légales

Éditeur

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Courriel : info@osar.ch
Site web : www.osar.ch
IBAN : CH92 0900 0000 3000 1085 7

Version disponible en français

COPYRIGHT

© 2024 Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Berne

Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source

Sommaire

1	Introduction	Erreur ! Signet non défini.
2	Discrimination à l'encontre des personnes LGBTQI+	4
3	Violences subies par les personnes LGBTQI+	5
4	Situation juridique	6

Ce rapport repose sur des renseignements d'expert·e·s et sur les propres recherches de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Conformément aux standards COI, l'OSAR fonde ses recherches sur des sources accessibles publiquement. Lorsque les informations obtenues dans le temps imparti sont insuffisantes, elle fait appel à des expert·e·s. L'OSAR documente ses sources de manière transparente et traçable, mais peut toutefois décider de les anonymiser, afin de garantir la protection de ses contacts.

1. Introduction

Le présent document a été rédigé par l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) à la suite d'une demande qui lui a été adressée. Il se penche sur les questions suivantes :

1. Quelle est la situation des personnes LGBTQI+ au Sénégal ?
2. Subissent-elles des persécutions de la part des autorités et d'acteurs non étatiques ?
3. Quels sont les sanctions pénales contre les personnes de la communauté LGBTQI+ ?

L'analyse-pays de l'OSAR observe les développements au Sénégal depuis plusieurs années¹. Sur la base de ses propres recherches ainsi que de renseignements transmis par des expert·e·s externes, elle apporte les réponses suivantes aux questions ci-dessus.

2. Discrimination à l'encontre des personnes LGBTQI+

Discrimination sociale à l'encontre des personnes LGBTQI+. Au Sénégal, l'homosexualité est largement considérée comme une déviance². Selon le *US Department of State* (USDOS), les personnes LGBTQI+ sont confrontées à une intolérance sociale généralisée. Il arrive qu'elles se voient refuser l'inhumation dans des cimetières religieux³. Selon *Freedom House*, elles sont également exposées à la discrimination en matière de logement et d'emploi⁴.

Les personnes LGBTQI+ sont exposées à des discriminations de la part d'acteurs gouvernementaux. Selon USDOS, l'attitude du gouvernement envers les personnes LGBTQI+ reste fortement biaisée. Des personnes militantes LGBTQI+ font état de discriminations dans l'accès aux services sociaux, y compris les services d'éducation et de santé⁵. *Freedom House* confirme que les personnes LGBTQI+ sont exposées à des discriminations en matière de soins de santé⁶.

Politisation des questions LGBTQI+. *Jeune Afrique* rapporte que le rejet de la communauté LGBTQI+ serait porté par un discours virulent et instrumentalisé politiquement, qui se traduit par des actes de violence inédits⁷. Le 16 mai 2024, lors d'un discours en présence de Jean-

¹ www.osar.ch/publications/rapports-sur-les-pays-dorigine

² Le Figaro, Sénégal : le premier ministre Sonko critique les droits LGBT « contraires à nos valeurs » en présence de Jean-Luc Mélenchon, 18 mai 2024: <https://www.lefigaro.fr/international/senegal-le-premier-ministre-sonko-critique-les-droits-lgbt-contraires-a-nos-valeurs-en-presence-de-jean-luc-melenchon-20240518>.

³ US Department of State (USDOS), 2023 Country Report on Human Rights Practices: Senegal, 23 avril 2024: <https://www.ecoi.net/de/dokument/2107726.html>.

⁴ Freedom House, Freedom in the World 2024 - Senegal, 2024: <https://www.ecoi.net/de/dokument/2115551.html>.

⁵ USDOS, 2023 Country Report on Human Rights Practices: Senegal, 23 avril 2024.

⁶ Freedom House, Freedom in the World 2024 - Senegal, 2024.

⁷ Jeune Afrique, Homosexualité au Sénégal : pourquoi tant de haine ?, 16 juillet 2024 : <https://www.jeuneafrique.com/1579790/politique/homosexualite-au-senegal-pourquoi-tant-de-haine/>.

Luc Mélenchon, à la tête du mouvement la *France insoumise*, le premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a condamné les « velléités extérieures de nous imposer l'importation de modes de vie et de pensée contraires à nos valeurs », notamment sur les droits LGBTQI+⁸. Dans le contexte des élections présidentielles de 2024, des membres de la communauté LGBTQI+ auraient été contraints de fuir ou de se cacher pour assurer leur sécurité⁹.

Évaluation de la situation par Equaldex. Selon la base de données collaborative Equaldex, qui publie un indice de l'égalité LGBTQI+ dans le monde, le Sénégal se classe 193^e sur 196 pays, avec un score d'égalité de 4/100¹⁰.

LGBT Rights in Senegal 🇸🇳					
Homosexuality			Gay Marriage		
 X Illegal (imprisonment as punishment)			 X Banned		
Censorship	X Imprisonment as punishment	Changing Gender	X Illegal	Gender-Affirming Care	Unknown
Non-Binary Gender Recognition	X Not legally recognized	Discrimination	X No protections	Employment Discrimination	X No protections
Housing Discrimination	X No protections	Adoption	X Single only	Intersex Infant Surgery	X Not banned
Military	X Illegal	Donating Blood	X Banned (indefinite deferral)	Conversion Therapy	X Not banned
Age of Consent	N/A				

Source: Equaldex¹¹

3. Violences subies par les personnes LGBTQI+

Les personnes LGBTQI+ subissent des violences. Selon *Freedom House*, les personnes LGBTQI+ subissent des violences, des menaces et des humiliations¹². USDOS rapporte également qu'elles sont fréquemment exposées à des menaces, à des attaques de foule, à des vols, à des expulsions, à des extorsions et à des viols¹³. Selon *Amnesty International* (AI), les personnes LGBTQI+ sont victimes de harcèlement et d'intimidation publique¹⁴. *Africanews* rapporte le cas d'un jeune homme dont l'homosexualité a été découverte par son cousin. Il a été contraint à fuir le Sénégal pendant des mois, après avoir été banni de sa maison, renvoyé

⁸ Le Figaro, Sénégal : le premier ministre Sonko critique les droits LGBT « contraires à nos valeurs » en présence de Jean-Luc Mélenchon, 18 mai 2024.

⁹ USDOS, 2023 Country Report on Human Rights Practices: Senegal, 23 avril 2024.

¹⁰ Equaldex, LGBT Equality Index, sans date (consulté le 11 décembre 2024): <https://www.equaldex.com/equality-index>.

¹¹ Equaldex, LGBT Rights in Senegal, sans date (consulté le 11 décembre 2024): <https://www.equaldex.com/region/senegal>.

¹² Freedom House, Freedom in the World 2024 - Senegal, 2024.

¹³ USDOS, 2023 Country Report on Human Rights Practices: Senegal, 23 avril 2024.

¹⁴ Amnesty International, Amnesty International Report 2022/23; The State of the World's Human Rights; Senegal 2022, 27 mars 2023: <https://www.ecoi.net/de/dokument/2089600.html>.

de son travail et avoir été accablé de menaces. Il est maintenant de retour et tente de convaincre sa famille qu'il est « devenu » hétérosexuel. Chaque fois que sa mère entend parler d'une attaque homophobe dans les rues de Dakar, elle l'enferme dans sa chambre. *Africanews* rapporte également un incident au cours duquel une foule a battu et insulté de manière homophobe un artiste américain qui se trouvait à Dakar pour un festival international¹⁵. *Human Rights Watch* (HRW) rapporte qu'en octobre 2023, à Kaolack, une foule a déterré le corps d'un homme soupçonné d'être homosexuel, l'a traîné à travers la ville et l'a brûlé. Cette scène a été filmée et publiée sur les médias sociaux. Le procureur sénégalais a ouvert une enquête et quatre suspects ont été arrêtés en lien avec l'incident¹⁶.

4. Situation juridique

Aucune protection légale contre la discrimination ou les crimes de haine. Selon USDOS, il n'existe pas de lois empêchant la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. De plus, il n'existe pas de lois contre les crimes de haine pour poursuivre les crimes motivés par des préjugés contre les personnes LGBTQI+¹⁷.

Les actes sexuels entre personnes de même sexe peuvent être punis d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans. HRW et l'USDOS s'accordent à signaler que les relations sexuelles entre personnes de même sexe, qualifiées d'« acte contre nature », sont punies d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison en vertu de l'article 319 du Code pénal sénégalais¹⁸. Selon le rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (HRC) sur le Sénégal, la délégation sénégalaise a réaffirmé la position du gouvernement selon laquelle toute légalisation de l'homosexualité est fondamentalement exclue¹⁹.

Durcissement possible des lois existantes. Le *Monde Afrique* rapporte qu'un autre projet de loi a été déposé au Parlement en juin 2024, qui vise à durcir les lois en vigueur. Désormais, les « actes contre la nature » seraient punis de dix à quinze ans de prison et des « délits de bisexualité, transsexualité, nécrophilie et zoophilie » seraient introduits. Selon *Le Monde Afrique*, l'initiative est théoriquement soutenue par une grande partie de l'opinion publique, le Parlement et l'exécutif, puisque le Premier ministre Ousmane Sonko avait promis dès 2022, alors qu'il était dans l'opposition, que ce serait l'une des premières lois qu'il ferait adopter s'il arrivait au pouvoir. Dans la pratique, l'adoption de cette proposition s'avère toutefois difficile, car elle pourrait déstabiliser certaines relations diplomatiques du Sénégal, comme l'écrit Le

¹⁵ Africanews, Rise of homophobia in Senegal forcing LGBTQ people into the shadows, 13 août 2024: <https://www.africanews.com/2022/07/29/rise-of-homophobia-in-senegal-forcing-lgbtq-people-into-the-shadows/>.

¹⁶ Human Rights Watch (HRW), World Report 2024 - Senegal, 11 janvier 2024: <https://www.ecoi.net/de/dokument/2103208.html>.

¹⁷ USDOS, 2023 Country Report on Human Rights Practices: Senegal, 23 avril 2024.

¹⁸ HRW, World Report 2024 - Senegal, 11 janvier 2024 ; USDOS, 2023 Country Report on Human Rights Practices: Senegal, 23 avril 2024.

¹⁹ UN Human Rights Council (HRC), Report of the Working Group on the Universal Periodic Review; Senegal [A/HRC/56/5], 14 mars 2024: <https://www.ecoi.net/en/file/local/2109527/g2403471.pdf>.

Monde Afrique²⁰. La BBC rapporte que le Premier ministre Ousmane Sonko a déclaré que les pays occidentaux devraient faire preuve de retenue sur les questions sociales telles que les droits LGBTQI+, car cela pourrait conduire à un sentiment anti-occidental. Le Sénégal continuerait à régler les questions liées à l'homosexualité conformément à ses normes socioculturelles²¹. Selon USDOS, le gouvernement a « parfois appliqué » cette loi²². En revanche, *Freedom House* rapporte que les lois punissant les actes sexuels entre personnes de même sexe sont rarement appliquées²³.

Arrestations par la police et condamnations à des peines de prison. L'*International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans, and Intersex Association* (ILGA) rapporte qu'en avril 2022, lors d'une descente de police, douze personnes ont été arrêtées pour « actes contre nature », dont au moins cinq ont été traduites en justice. Une personne a été condamnée à la peine maximale de cinq ans, tandis que deux autres ont été condamnées à deux ans et demi de prison chacune. Les autres personnes semblent avoir été libérées²⁴. En août 2023, la police a arrêté dix jeunes hommes lors d'une fête et les a emprisonnés pour « actes contre la nature », selon HRW. Ils ont été battus, extorqués et physiquement maltraités par la police, puis relâchés un mois plus tard faute de preuves. Certains n'ont pas pu retourner dans leur famille par peur de stigmatisation²⁵.

Manque de protection contre la violence de tiers. USDOS fait référence à des observateurs locaux qui estiment que la police tolère tacitement, voire encourage la violence contre la communauté LGBTQI+²⁶. ILGA se réfère aux Observateurs de France24 selon lesquels, entre mai et juin 2021, au moins 150 personnes, probablement des hommes homosexuels, ont été agressées ou menacées en public, la police étant souvent du côté des agresseurs plutôt que de celui des victimes²⁷.

²⁰ Le Monde Afrique, Au Sénégal, le retour d'un projet de loi pour durcir le délit d'homosexualité et « contre les valeurs immorales de l'Occident », 26 juin 2024: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/06/26/au-senegal-le-retour-d-un-projet-de-loi-pour-durcir-le-delit-d-homosexualite-et-contre-les-valeurs-immorales-de-l-occident_6243998_3212.html.

²¹ BBC News, Senegal gay rights: Two jailed for criticising Ousmane Sonko, 4 juin 2024: <https://www.bbc.com/news/articles/c2eezj6q2qmo>.

²² USDOS, 2023 Country Report on Human Rights Practices: Senegal, 23 avril 2024.

²³ Freedom House, Freedom in the World 2024 - Senegal, 2024.

²⁴ ILGA World, Our identities under arrest: A global overview on the enforcement of laws criminalising consensual same-sex sexual acts between adults and diverse gender expressions; 2023 Second Edition, novembre 2023: https://ilga.org/wp-content/uploads/2023/12/Our_Identities_Under_Arrest_2023.pdf.

²⁵ HRW, World Report 2024 - Senegal, 11 janvier 2024.

²⁶ USDOS, 2023 Country Report on Human Rights Practices: Senegal, 23 avril 2024.

²⁷ ILGA World, Our identities under arrest: A global overview on the enforcement of laws criminalising consensual same-sex sexual acts between adults and diverse gender expressions; 2023 Second Edition, novembre 2023.

En tant que principale organisation d'aide aux personnes réfugiées en Suisse et faïtière des œuvres d'entraide et des organisations actives dans les domaines de l'exil et de l'asile, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage pour une Suisse qui accueille les personnes réfugiées, les protège efficacement, respecte leurs droits fondamentaux et humains, favorise leur participation dans la société et les traite avec respect et ouverture. Dans sa fonction, l'OSAR renforce et défend les intérêts et les droits des personnes bénéficiant d'une protection et favorise la compréhension de leurs conditions de vie. Grâce à son expertise avérée, elle marque le discours public et exerce une influence sur les conditions sociales et politiques.

D'autres publications de l'OSAR sont disponibles sur le site www.osar.ch/publications. La newsletter de l'OSAR, qui paraît régulièrement, vous informe des nouvelles publications. Inscription à l'adresse www.osar.ch/newsletter.